

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024



- **I. REGLEMENTATION**

Il est rappelé que le débat d'orientations budgétaires doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, l'objectif étant de préparer l'examen du budget de l'année à venir, en donnant aux membres du Comité Syndical les informations leur permettant d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Le débat d'orientations budgétaires n'a pas en lui-même de caractère décisionnel. Néanmoins, il doit donner lieu à une délibération du Conseil Syndical qui prend acte du débat.

Cadre réglementaire:

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) stipule : « Dans les communes de 3500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, il est pris acte de celui-ci par une délibération spécifique »

Par application de l'article L 2221- 5 du CGCT, modifié par l'Ordonnance 2005-1027 du 26 août 2005 art. 27 ces dispositions sont applicables à notre syndicat depuis le 1^{er} Janvier 2006.

Par renvoi de l'article L5711-1 du CGCT à l'article L5211-36 la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une obligation pour notre syndicat.

- **II. PRESENTATION DU SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET**

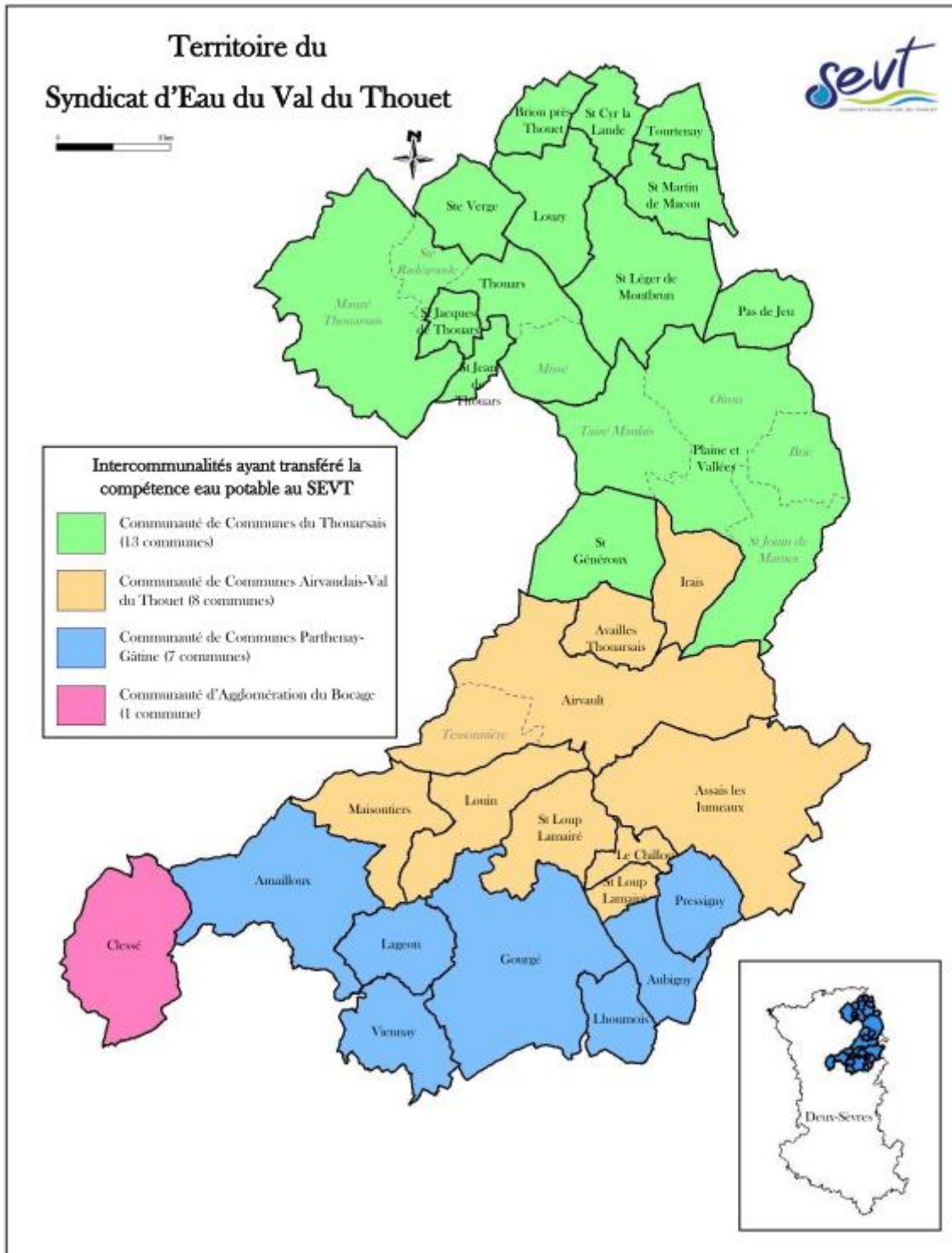
o **Territoire et population**

Le SEVT est constitué de 4 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI à fiscalité propre) :

- Communauté de Communes du Thouarsais : 13 communes
- Communauté de Communes Airvaudais – Val du Thouet : 8 communes
- Communauté de Communes Parthenay – Gâtine : 7 communes
- Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais : 1 commune

Ces EPCI agissent en représentation-substitution des 29 communes leur ayant rétrocédé leur compétence Eau Potable.

Ces communes ont une population totale de 35 372 habitants (source INSEE 01/01/2024).



○ **Gouvernance du SEVT**

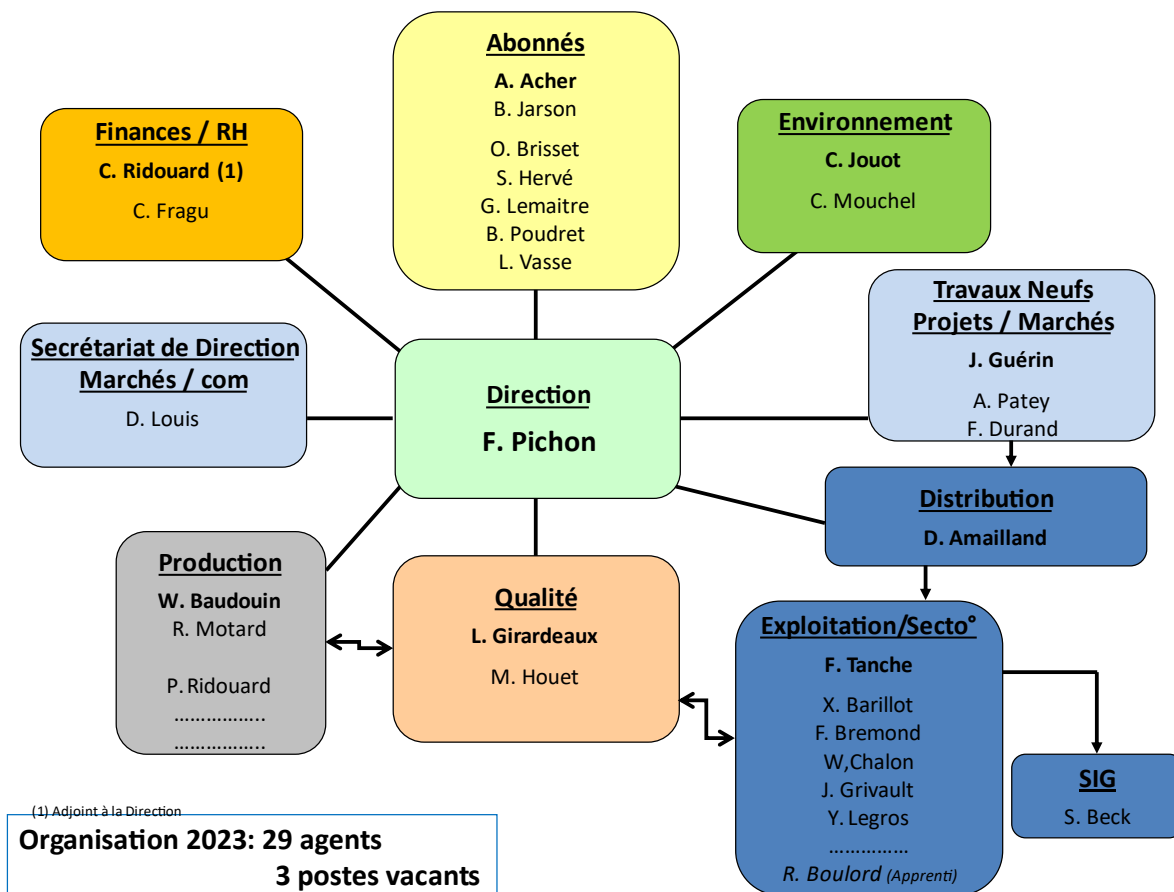
L'organe délibérant du SEVT est le Comité Syndical ; il est composé de 34 délégués élus pour 6 ans. En 2022, monsieur Bernard GAUFFRETEAU a été élu Président. Il est assisté de messieurs Dominique BARREAU et Patrice THOMAS aux fonctions de Vice-Présidents.

Le Comité se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an afin de délibérer sur l'ensemble des attributions du syndicat

Le Comité Syndical est également composé d'un conseil restreint appelé « le Bureau » dont les attributions sont limitées (programme Re-Ressources, marché publics, créances irrécouvrables, demandes de subventions, acquisitions foncières, coopérations internationale...). Outre le Président et les 2 Vice-Présidents, il est composé de 10 membres.

Le Bureau se réunit autant que de besoins.

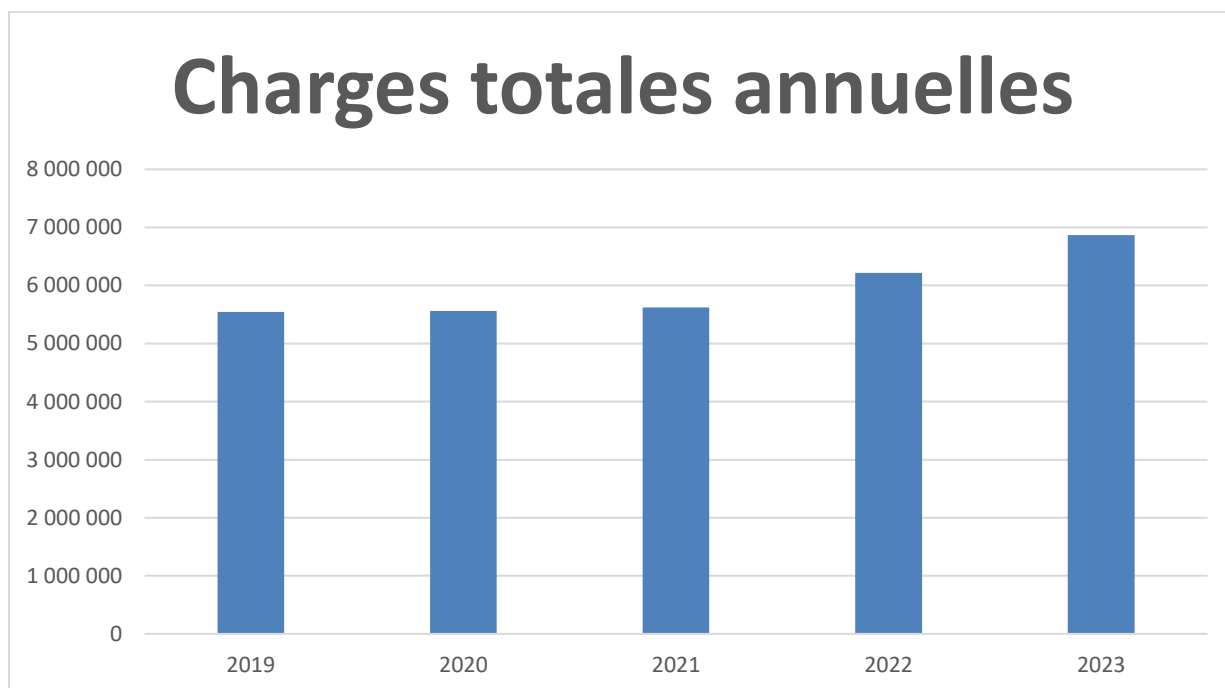
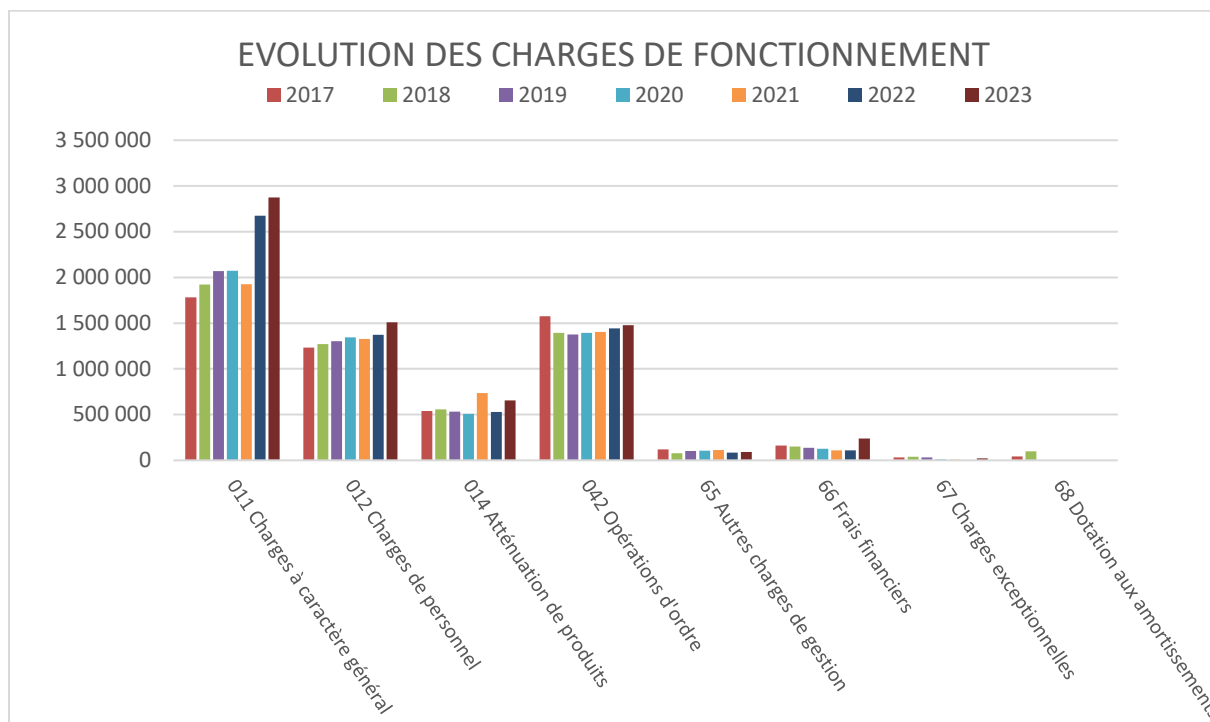
○ **Les effectifs**



	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Titulaire	2	4	20
Contractuel	2	1	0
TOTAL	4	5	20

- **III. ETAT DES LIEUX FINANCIER**

o **Les charges de fonctionnement**



	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TOTAL	5 506 262	5 546 168	5 620 710	5 620 710	6 217 131	6 868 345
Evolution		+0,72%	+0,30%	+1,04 %	+10,61	+10,47

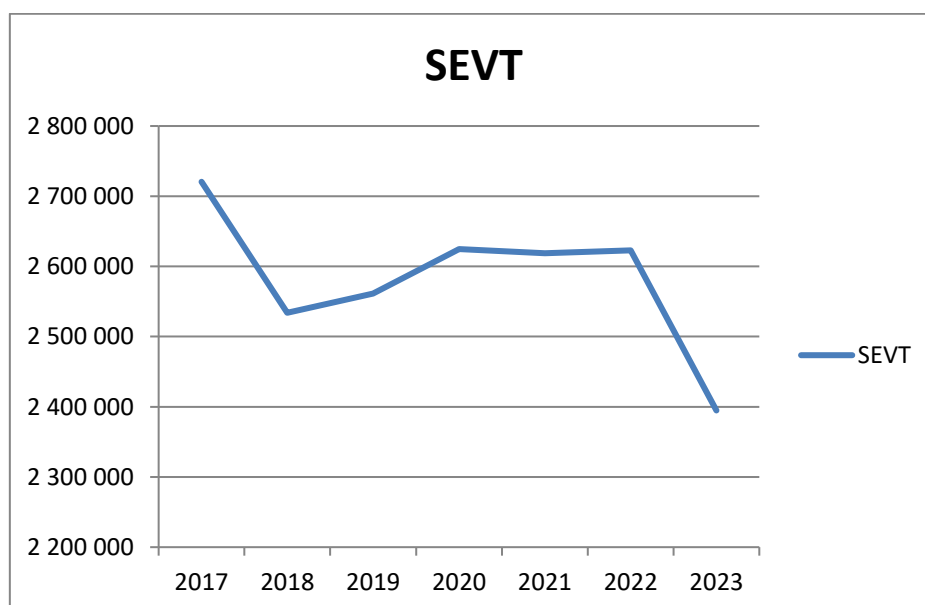
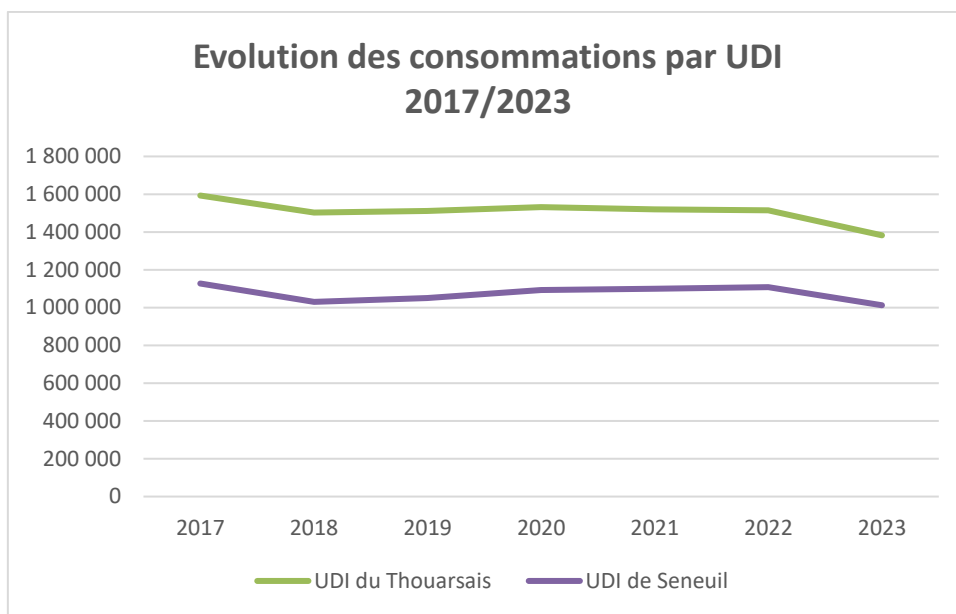
2021/2022 : Augmentation élec – changt charbons actif. – Réparation fuite (retard réfection voirie – révision prix et nouveau marché

2022/2023 Augmentation élec – marché pièces – intérêts emprunts – ligne trésorerie

○ **Les recettes de fonctionnement**

➤ **Evolution des consommations**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
UDI du Thouarsais	1 593 090	1 502 868	1 510 970	1 532 266	1 519 249	1 514 108	1 382 380
UDI de Seneuil	1 127 478	1 030 853	1 050 113	1 092 433	1 099 309	1 108 845	1 012 375
SEVT	2 720 568	2 533 721	2 561 083	2 624 699	2 618 558	2 622 953	2 394 755

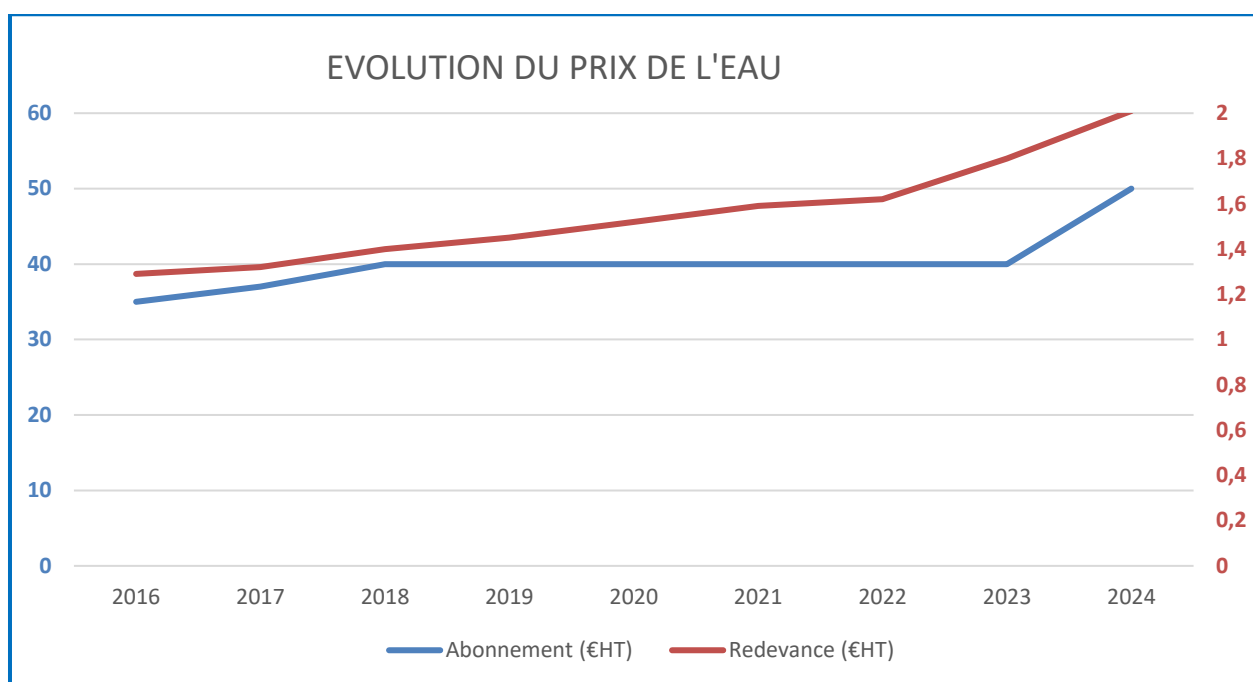


Pour précision, la relève a été anticipée, les consommations représentent donc environ 11 mois de consommation.

➤ Evolution du prix de l'eau

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Abonnement (€HT)	37	40	40	40	40	40	40	50
Redevance (€HT)	1,32	1,4	1,45	1,52	1,59	1,62	1,8	2.01
Facture 120 m3 TTC / an	244.13	257.42	263.75	272.61	281.47	285.27	308,06	345.2

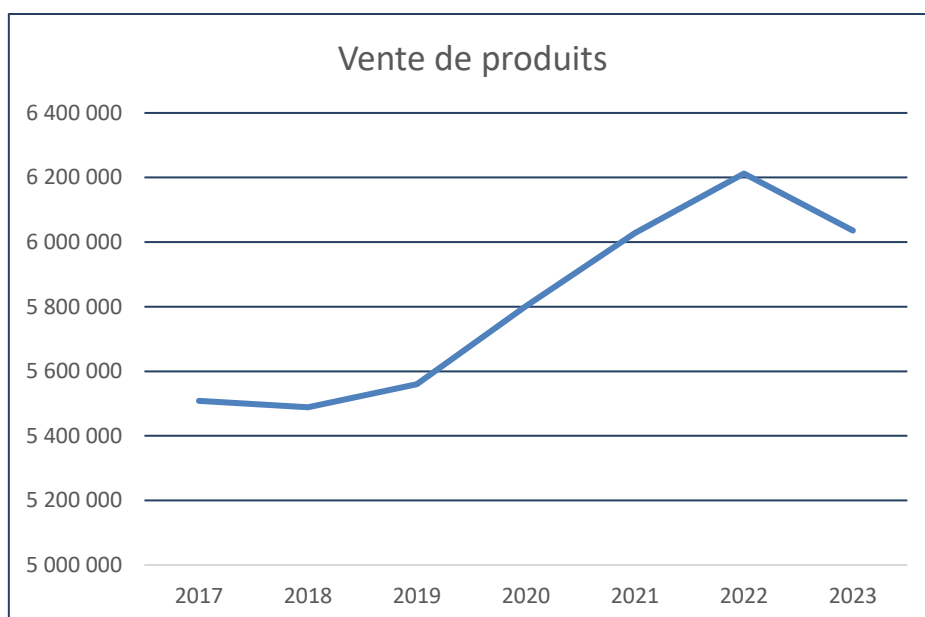
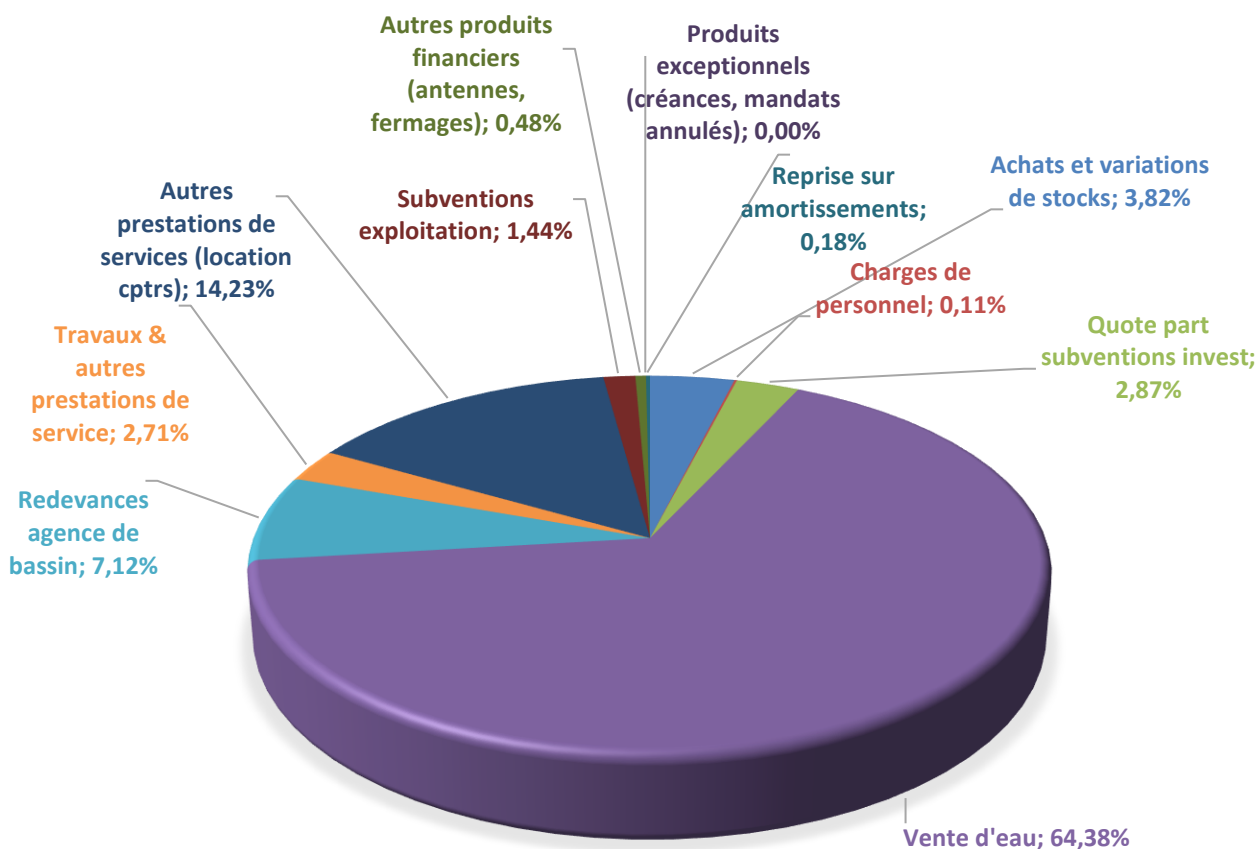
(*) : taxe de prélèvement sur la ressource incluse : 0.06€HT



➤ Evolution des recettes de fonctionnement

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Achats et variations de stocks	161 077	168 966	161 853	174 473	182 305	260 781
Charges de personnel	3 222	22 339	32 799	37 726	28 083	7 545
Opération ordre (Quote part subventions invest..)	231 880	204 249	197 900	216 508	202 671	195 995
Vente d'eau	3 824 320	3 893 825	4 183 747	4 330 805	4 491 051	4 393 970
Redevances agence de bassin	526 962	528 974	547 066	538 210	543 206	485 915
Travaux & autres prestations de service	211 781	200 286	127 699	204 270	212 179	184 683
Autres prestations de services (locat° cptrs)	925 416	936 934	943 623	954 765	965 850	971 021
Subventions exploitation	164 071	71 600	145 633	115 759	99 557	98 347
Autres produits de gestion (antennes, fermages)	34 115	25 561	27 892	26 876	27 399	32 783
Produits financiers (parts sociales)	2	3	3	2	0	0
Produits exceptionnels (créances, mandats annulés, CSPE)	94 804	36 521	17 908	116 823	34 203	12 180
Reprises sur amortissements	0	6 666	0	0	38 105	11 037
TOTAL RECETTES	6 177 649	6 095 926	6 386 122	6 716 217	6 824 609	6 654 257

REPARTITION RECETTES FONCTIONNEMENT 2023

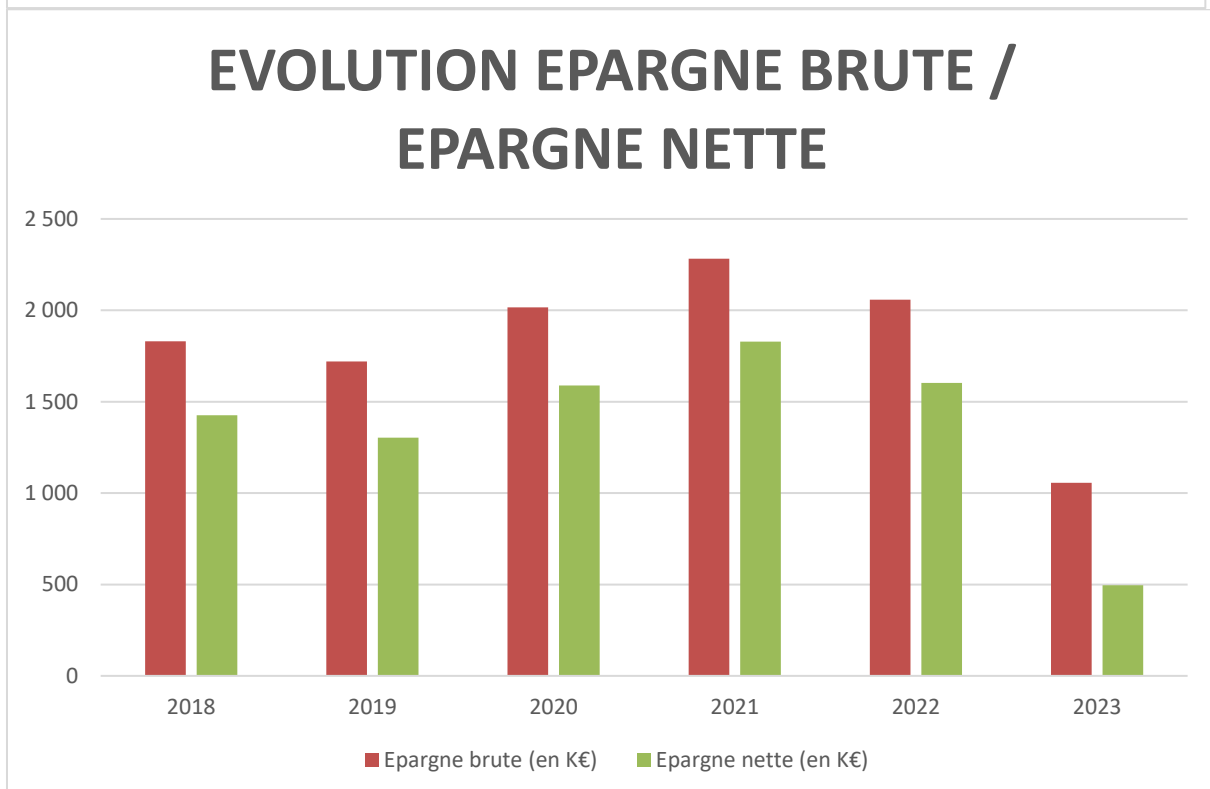
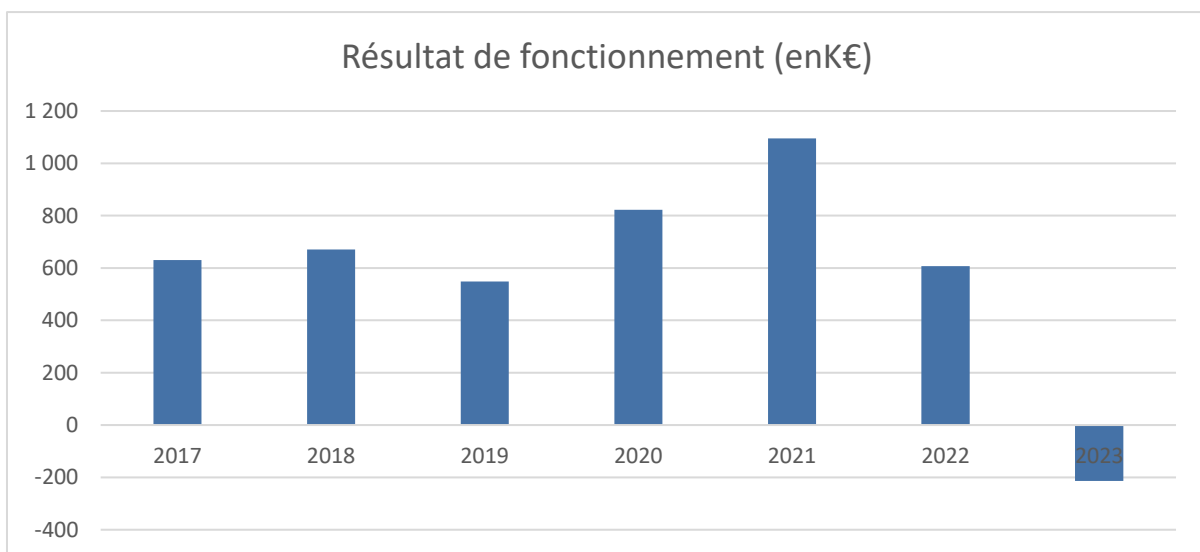


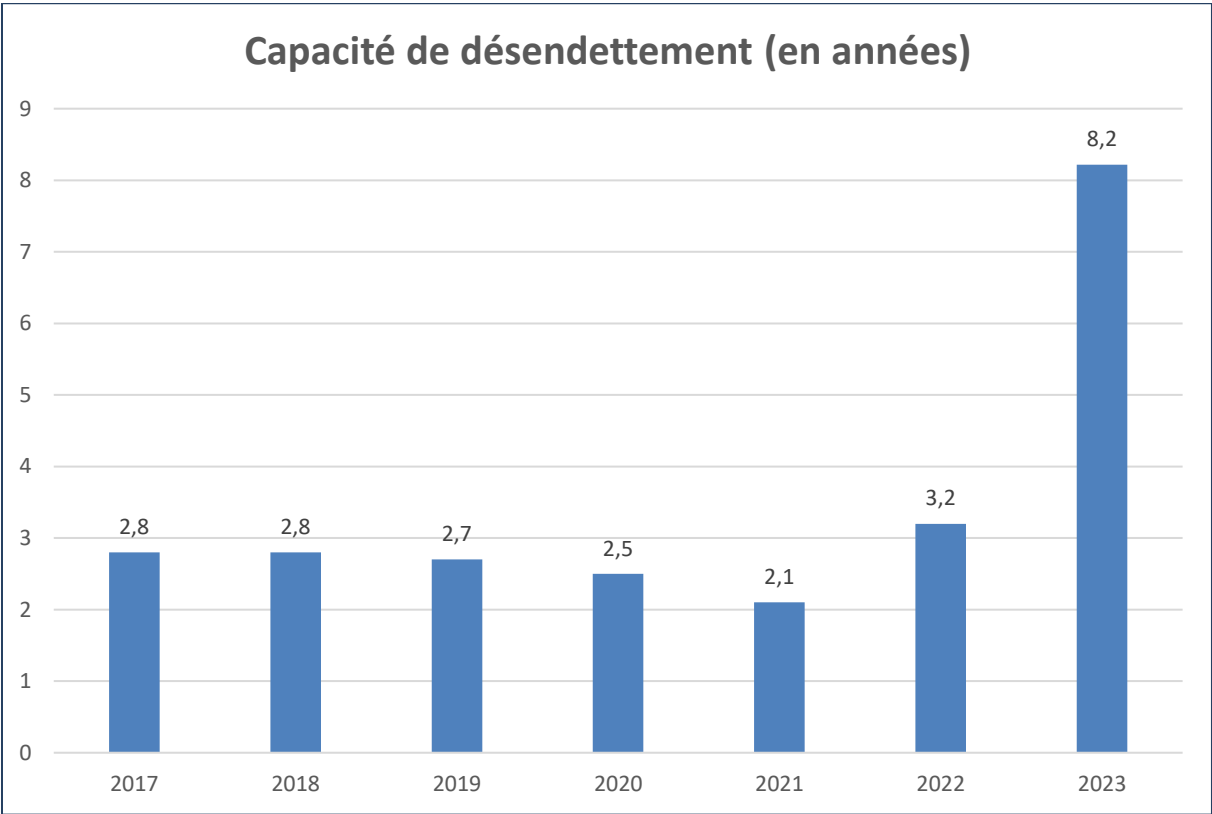
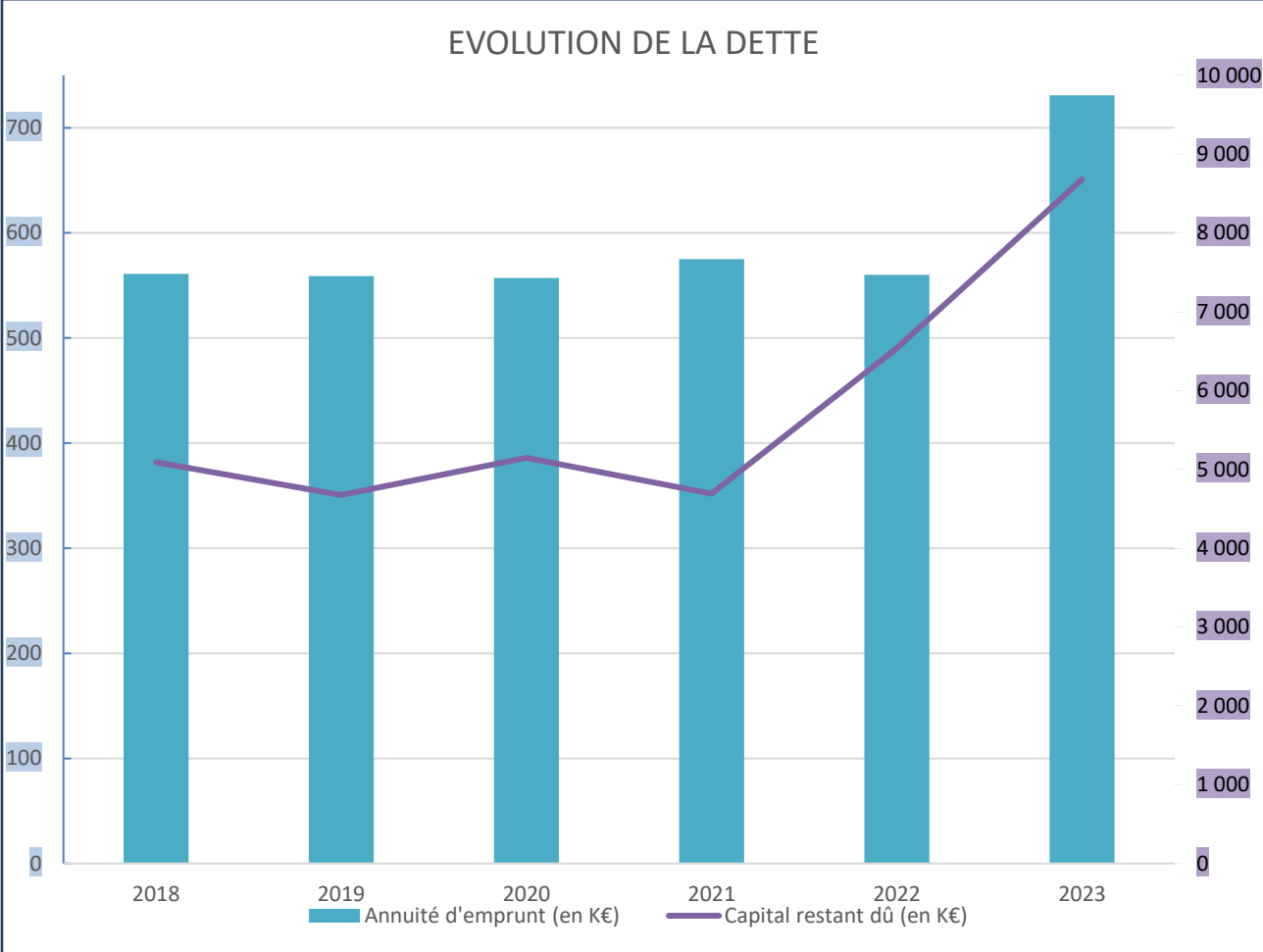
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Vente de produits €	5 488 479	5 560 020	5 802 136	6 028 049	6 144 354	6 035 89

- IV. ANALYSE FINANCIERE

RATIOS FINANCIERS

K€	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat de fonctionnement	671	549	823	1 095	607	-214
Montant emprunté	0	0	900	0	2 500	2 500
Annuité d'emprunt	561	559	557	575	560	731
Capital restant dû	5 091	4 675	5 147	4 693	6 538	8 679
Epargne brute	1 831	1 720	2 017	2 283	2 058	1056
Epargne nette	1 426	1 304	1 589	1 829	1 603	496
Capacité de désendettement	2,8 ans	2,7 ans	2,5 ans	2,1 ans	3,2 ans	8,2 ans





- **V. PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS 2024 – 2027**

○ **Programme de renouvellement de canalisations**

2024

Renouvellement canalisations CVM

Prévisions

Territoire Nord

ST CYR LA LANDE	rue de l'Eglise	160 m	CVM	54 700,00 €
ST JACQUES	rue des Claudis, route de Fontenay	790 m	CVM	102 350,00 €
		Total :	950 m	157 050 €

Renouvellement canalisations fuyardes

Report programme 2023

Prévisions

Territoire Sud

AIRVAULT	rue des Chenevières	240 m 100 m	aménagement	88 200,00 €
----------	---------------------	----------------	-------------	-------------

Territoire Nord

ST GENEROUX	rue de Bel Air	250 m 0 m	aménagement	89 050,00 €
THOUARS	Avenue Victor Hugo	230 m	aménagement piste cyclable	123 850,00 €
Pas de Jeu	Laire - Pas et Jeu	840 m	diagnostic réseau	145 600,00 €
AVAILLES	rue de Bel Air	125 m 500 m	diagnostic réseau	132 650,00 €

Sous total report 2024 : **2285 m**

579 350,00 €

Programme 2024

Prévisions

Territoire Nord

ST GENEROUX	rue Champ Four	390 m	daognostic réseau	194 500,00 €
	rue des Granges	140 m		
	route d'Availles	85 m		
	Chemin des Forges	36 m		
THOUARS	rue Ste Exupery	356 m	diagnostic réseau	193 080,00 €
	rue Guynemer	220 m	diagnostic réseau	
THOUARS	Boulevard Jacques Ménard	190 m	diagnostic réseau	101 045,00 €
		175 m		
		Sous total :	1592 m	

Territoire Sud

GOURGE	La Chaussée	765 m	diagnostic réseau	250 275,00 €
		300 m		
		50 m		
		95 m		
ST LOUP	Tranche 1 : Le Puy Terrier - Sourche	160 m 86 m	diagnostic réseau	50 860,00 €
		Sous total :	1456 m	

Aménagements des communes

Territoire Nord

THOUARS	Avenue Emile Zola 3	290 m	aménagement piste cyclable	127 750,00 €
THOUARS	Avenue Emile Zola 4	150 m	aménagement piste cyclable	95 850,00 €
		Sous total :	440 m	

Territoire Sud

AIRVAULT	Tranche 1 : rue de la Chaperonnière	210 m	aménagement	73 250,00 €
AMAILLOUX	Tranche 1 : Grande Rue	95 m	aménagement	48 250,00 €
		Sous total :	305 m	

Sous total programme 2025 : **3793 m**

1 134 860,00 €

2025

Renouvellement canalisations CVM

Prévisions

Territoire Nord

Mauzé	La Gorette	1620 m	CVM	231 300,00 €
Total :			1620 m	231 300 €

231 300,00 €

Renouvellement canalisations fuyardes

Prévisions

Territoire Nord

THOUARS	Impasse Alphonse Daudet	200 m	NTU	47 300,00 €
ST JEAN DE THOUARS	Chemin du Pré Chambert	230 m	diagnostic réseau	163 250,00 €
	rue du Roi Lothaire	170 m	diagnostic réseau	
	rue Ducs d'Aquitaine	170 m		
ST RADEGONDE	Ste Radegonde - Pommiers	480 m	diagnostic réseau	120 000,00 €
Sous total :		1250 m		

Territoire Sud

ST LOUP	Tranche 2 : Le Puy Terrier - Sourche	2100 m	diagnostic réseau	703 250,00 €
		20 m		
		725 m		
CLESSE	Fourcherie	490 m	NTU	90 550,00 €
AIRVAULT	rue du Pont de Vernay	120 m	diagnostic réseau	35 850,00 €
Sous total :		3455 m		

Aménagements des communes

Thouars Nord

THOUARS	Place Lavault	410 m	aménagement	196 600,00 €
		20 m		
		20 m		
		10 m		
		Sous total :		

Territoire Sud

AIRVAULT	Tranche 2 : rue de la Chaperonnière	270 m	aménagement	126 700,00 €
AMAILLOUX	Tranche 2 : Grande Rue	30 m	aménagement	77 950,00 €
		145 m		
AIRVAULT	rue de Rochette	90 m	aménagement RD	100 100,00 €
		270 m		
Sous total :		845 m		

Communes		195 m		78 000,00 €
----------	--	-------	--	-------------

Sous total : **1500 m**

Total : **6205 m** **1 739 550 €** **1 739 550,00 €**

2026

Renouvellement canalisations CVM

Prévisions

Territoire Nord

MAUZE	La Croix d'Ingand	485 m 510 m	diagnostic réseau	186 425,00 €
Total :			995 m	186 425 €

Renouvellement canalisations fuyardes

Territoire Nord

THOUARS	rue Louis Blanc	420 m	NTU	152 600,00 €
THOUARS	rue Ernest Pérochon	225 m	NTU	113 575,00 €
ST LEGER DE MONTBRUN	Daymé	940 m 150 m	diagnostic réseau	279 600,00 €
Sous total :			1735 m	

Territoire Sud

ASSAIS	Assais - La Girardière La Roche Neuve	1210 m 140 m	diagnostic réseau	252 750,00 €
St LOUP	rue Georges Marsault	50 m	diagnostic réseau	22 200,00 €
ST LOUP	Veluché - La Laiterie	1085 m	diagnostic réseau	356 840,00 €
Sous total :			2485 m	

Aménagements des communes

Territoire Nord

THOUARS	Place du Boel	270 m 70 m 40 m 35 m 30 m	aménagement	226 250,00 €
Sous total :			445 m	

Territoire Sud

AIRVAULT	rue de la Fuy	100 m 180 m	aménagement	73 700,00 €
AIRVAULT	rue des Sablières	165 m 80 m	aménagement	82 150,00 €
Sous total :			525 m	

Communes		530 m		212 000,00 €
Sous total :			1500 m	

Total :	5720 m	1 771 665 €	1 771 665,00 €
----------------	---------------	--------------------	-----------------------

2027

Renouvellement canalisations CVM

Prévisions

Territoire Sud

AMAILLOUX	Les Chateliers	2280 m	CVM	262 200,00 €
			Total :	2280 m
				262 200 €
				262 200,00 €

Renouvellement canalisations fuyardes

Territoire Nord

THOUARS	rue Tolstoi, rue Louis Loucheur	315 m	diagnostic réseau	105 225,00 €
THOUARS	route de Puyravault	430 m 0 m	diagnostic réseau	176 250,00 €
THOUARS	Bd Helensbourg, Chemin de la Morellerie	860 m	diagnostic réseau	265 450,00 €
IRAIS	rue de la Mairie	250 m	diagnostic réseau	79 450,00 €
NOIZE	rue St Martin	275 m	aménagement	170 150,00 €
	rue Piugeonnier	265 m		
	rue Anbonnière	110 m		
			Sous total :	2505 m

Territoire Sud

LOUIN	rue du Theil	110 m	diagnostic réseau	49 000,00 €
	rue de la Fontaine	110 m		
ASSAIS	La Girardièrre - Vitré	860 m	diagnostic réseau	218 500,00 €
		140 m		
St LOUP	Tictière - la Gautherie	480 m	diagnostic réseau	114 500,00 €
Le Chillou	Mâchepaille	370 m	diagnostic réseau	85 750,00 €
			Sous total :	2070 m

Aménagements des communes

Territoire Nord

ST JEAN	route de Doret	360 m 215 m	aménagement	175 225,00 €
			Sous total :	575 m

Territoire Sud

AIRVAULT	rue Neuze, rue des Rivières	280 m 140 m	aménagement	84 200,00 €
			Sous total :	420 m

Communes		505 m		202 000,00 €
			Sous total :	1500 m

Total :	6075 m	1 725 700 €	1 725 700,00 €
----------------	---------------	--------------------	-----------------------

Récapitulatif programme de renouvellement de canalisations 2024 – 2027 : (en k€)

2024	2025	2026	2027
1 871	1 970	1 958	1 987

- Renouvellement des vannes hydrauliques sur le réseau.
- Renouvellement des compteurs abonnés suivant une programmation pluriannuelle établie conformément à l'arrêté ministériel du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide (voir tableau ci-après), en privilégiant systématiquement la mise en place de radio relève.

SIMULATION RENOUELEMENT COMPTEURS					
09/01/2024					
Année de fabrication du compteur	Nbre au 29/12/2023	échéance réglementaire	échéance proposée	Proposition	Reste à remplacer
de 1983 au 31/12/2004	9	31/12/2019			9
01/01/2005 au 31/12/2008	52	31/12/2023			61
2009	1 866	2024	31/12/2024	1900	27
2010	1 632	2025	31/12/2025	1600	59
2011	493	2026	31/12/2026	800	-248
2012	1 205	2027	31/12/2027	1200	-243
2013	1 541	2028	31/12/2028	1450	-152
2014	1 161	2029	31/12/2029	1200	-191
2015	2 509	2030	31/12/2030	2200	118
2016	2 275	2031	31/12/2031	2300	93
2017	1 897	2032	31/12/2032	1900	90
2018	1 134	2033	31/12/2033	1200	24
2019	1 257	2034	31/12/2034	1200	81
2020	777	2035	31/12/2035	900	-42
2021	884	2036	31/12/2036	900	-58
2022	1 448	2037	31/12/2037	1300	90
2023	1 146	2038	31/12/2038	1200	36
TOTAL	21 286			20 050	

Récapitulatif 2024 – 2027 : (en €)

2024	2025	2026	2027
195 000	117 000	58 000	89 000

A ces sommes, il conviendra d'ajouter le renouvellement des compteurs de sectorisation, de branchements industriels... etc

- Poursuivre les acquisitions foncières et/ou la réserve foncière dans les bassins d'alimentation des captages en vue de préserver la ressource en eau : **80 000€ / an**
- Assurer un entretien régulier sur l'usine de traitement des eaux de Taizé (enduits, vannes, électromécanique, etc.) : coût variable annuellement
- Reprendre le programme de réhabilitation des réservoirs à raison de un par an

Récapitulatif 2024 – 2027 : (en €)

2024	2025	2026	2027
Availles Thouarsais	Etambé	Laire	Douron
325 000	290 000	230 000	210 000

PROSPECTIVE ESTIMATIVE DES INVESTISSEMENTS A REALISER ENTRE 2024 ET 2027

en k€	2024	2025	2026	2027
Renouvellement canalisations	1 900	2 000	2 000	2 000
Renouvellement parc compteurs	195	117	58	89
Acquisition foncière	80	80	80	80
Entretien usine de traitement	192	80	80	80
Réhabilitation des réservoirs	325	290	230	210
Véhicules	0	50	50	50
Construction unité de traitement Seneuil / cana eau b	0	0	500	500
Modernisation usine traitement nitrates	0	0	50	2 000
Renouvellement des automates de l'usine de traiteme	0	380	0	0
Aménagement des gouffres UDI Seneuil	10	10	50	50
Révision DUP captages Lutineaux / Pas de Jeu	40	0	0	0
Aménagement foncier BAC Lutineaux	86	60	60	20
Matériel de bureau et informatique + logiciels	23	20	20	20
Outillage	7	10	10	10
Matériel industriel + labo + detection	278	20	20	20
Stations + reservoirs + acces	150	50	50	50
Siege	22	10	10	10
TOTAL ANNUEL ESTIMATIF	3 308	3 177	3 268	5 189
Subventions envisageables	845	731	731	1 216
RESTE A FINANCER (en K€)	2 463	2 446	2 537	3 973

- VI. PROSPECTIVE FINANCIERE (ratios)

La stratégie de capitalisation menée depuis plusieurs années par le biais d'augmentations régulières et maîtrisées du prix de l'eau, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, l'amortissement des investissements ont permis un autofinancement suffisant jusqu'en 2022.

L'année 2023 a quant à elle, été compliquée en se soldant par un déficit. Celui-ci, bien que comblé par l'excédent antérieur, a démontré la nécessité d'augmenter singulièrement le prix de l'eau.

Même si le groupement de commande signé en 2023 nous permet de confirmer une baisse du coût de l'énergie, les marchés de pièces et travaux confirment un contexte économique difficile.

La politique nationale de sensibilisation à l'usage des ressources et des consommations ainsi que l'année 2023 humide n'ont pas favorisé la vente d'eau alors même que les recettes du SEVT portent essentiellement sur les volumes vendus. (-6% de volumes consommés entre 2022 et 2023)

En parallèle à cela, nous faisons face depuis quelques années à des impayés croissants. Afin de limiter les impacts sur les foyers du territoire, il est donc nécessaire de limiter ou reporter certains investissements tout en maintenant une qualité de service et une pérennité des ouvrages.

En outre, le flux des charges enregistrées et celles à venir nous amène à la prospective suivante :

En partant des hypothèses :

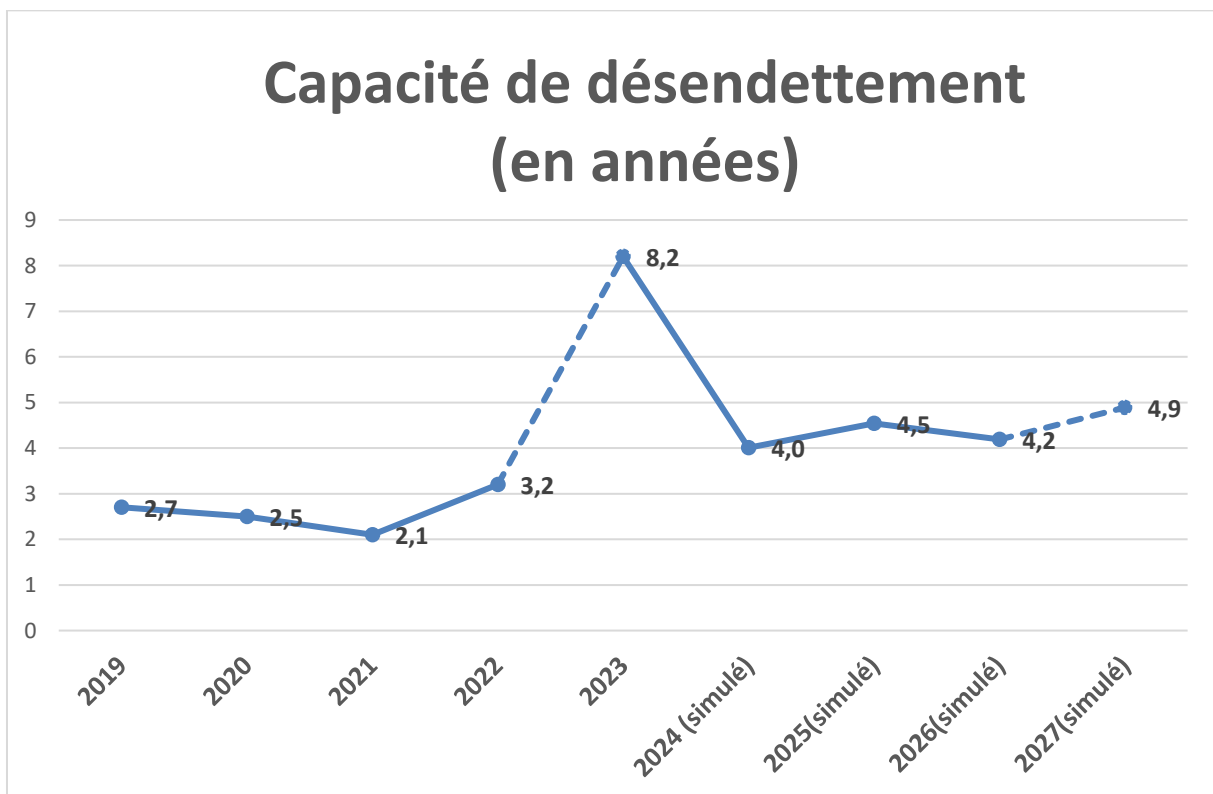
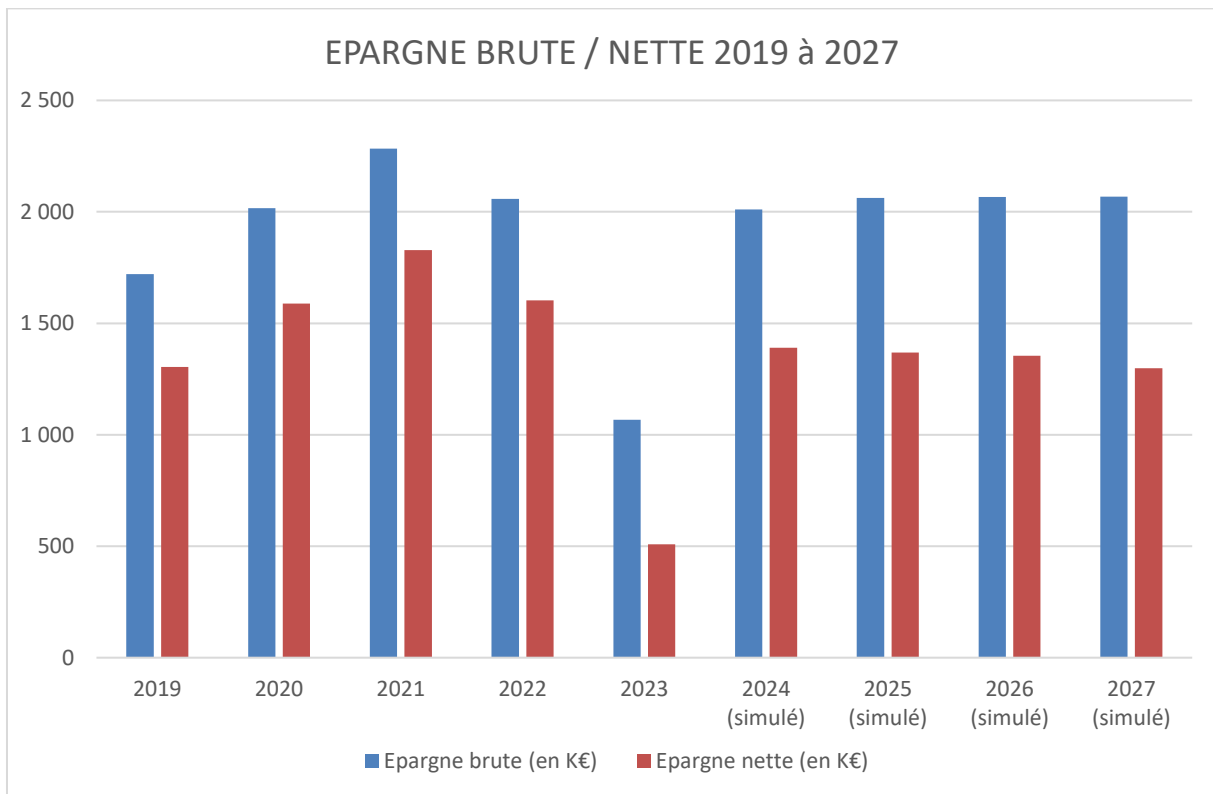
- Recettes de fonctionnement 2024 : 7 688 000 €
- Dépenses de fonctionnement 2024 : 7 247 000 €
- Augmentation des charges de 5 % par an sur les périodes suivantes
- Augmentation des recettes de 5 % par an sur les périodes suivantes
- Amortissement sur 80 ans pour les canalisations fonte, 50 ans pour les autres canalisations, 30 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les équipements et compteurs, 5 ans pour les études et véhicules et 3 ans pour l'informatique.

La prospection est effectuée par **pourcentage égal** en dépenses et en recettes, simulant des ventes d'eau sur une moyenne de 5 ans.

La prévision de 2024 montre un reste à financer d'investissement de 2 400 000.00 €. Sachant que nous disposons d'un excédent de 700 000.00 € et que les amortissements financeront environ 1 700 000 €. L'année devrait se terminer sans avoir à faire de prêt.

Nous constatons donc qu'il sera nécessaire de prévoir un emprunt de 2 000 000 € pour financer les investissements en 2025 – taux éventuel 3%/25 ans.

Prévision d'un emprunt de 2 000 000 € pour financer la modernisation de l'usine de traitement des nitrates en 2027 – taux éventuel 3 %/25 ans



L'analyse des ratios tels que l'épargne nette ou la capacité de désendettement montrent que la vigilance reste de mise

Du fait des emprunts réalisés en 2022/2023 pour financer le projet de canalisation de liaison entre l'UDI Thouarsaise et l'UDI de Seneuil, les subventions (département) annoncées et annulées, l'augmentation conséquente de l'électricité..., on constate que l'épargne nette diminue considérablement en 2023 pour remonter à compter de 2024.

On note également une capacité de désendettement très élevée en 2023 pour redescendre de moitié à compter de 2024 puis remonter à compter de 2025 du fait des emprunts prévus

Ces ratios sont limités par la fin de 2 emprunts :

- 2026 - usine de décarbonatation. 246 000 € d'allègement de notre charge d'investissement.
- 2027 - construction du siège du SEVT et travaux (ville de THOUARS) : 70 000 € supplémentaires.

Le projet relatif au traitement des eaux de la source de Seneuil est repoussé à 2028. En effet, le subventionnement étant aujourd'hui tout à fait incertain, il n'est pas possible de se lancer dans un tel projet sans certitude de recettes.

Enfin, des économies peuvent être encore réalisées :

- En optimisant nos achats par la généralisation de la mise en concurrence.
- En augmentant le rendement du réseau en limitant les pertes sur les canalisations mais aussi chez les abonnés : en effet, on note depuis l'instauration de la loi WARSMANN une augmentation des écoulements pour fuites que nous avons obligation d'accorder **(28 800 m3 en 2023)**.
- Par la mise en place dès 2024 d'une relève semestrielle qui permettra de déceler les fuites bien plus rapidement
- En limitant les pertes liées aux purges automatiques installées pour assurer la conformité de l'eau présentant un risque CVM sur les bouts d'antennes ; une augmentation des cadences de renouvellement des canalisations PVC posées avant 1980 permettrait de réduire ces pertes.